

Famille La Condamine : entretenir pour transmettre

Pour la famille La Condamine, la forêt de Parpaillon est le symbole de la cohésion familiale. Plantée par le grand-père au lendemain de la seconde guerre mondiale, elle est aujourd'hui un prétexte au rassemblement où les membres se retrouvent. Deux sœurs, Sophie de La Condamine et Jeanne de Cazenove, accompagnées de Jacques Gignoux, mari de l'une de leurs cousines cogèrent ce patrimoine.



Appartenant à leur grand-père sur la commune de Boffres, la ferme de Parpaillon faisait partie de la propriété familiale depuis plusieurs siècles. Cette ferme de 56 hectares, trop pentue pour être mécanisée, était condamnée à la friche. Henri de La Condamine, leur aïeul, a donc décidé en 1955 avec l'aide du Fonds forestier national d'en faire une forêt de production, en plantant des douglas, des pins Laricio de Corse et des sapins de Vancouver. En 1966, le grand père cède et les bois reviennent naturellement à ses trois enfants, François, Arnaud et Anne. La forêt, elle, continue à croître : 25 hectares de douglas, 22 hectares de pins laricio au sein d'une futaie irrégulière mélangeant feuillus et résineux. Les premières années ont été une période de test. Les essences les plus fragiles n'ont pas pu se développer et « il a fallu replanter car il y avait de mauvais plants, ou le terrain n'était pas adapté à l'essence choisie. Cela n'a pas été facile, et a duré plusieurs dizaines d'années », se souvient François de La Condamine.

En 2009, après le décès de son frère, il décide avec sa sœur de transmettre la forêt à la génération suivante. Sophie de La Condamine-Martin, sa sœur Jeanne de Cazenove et Jacques Gignoux assument la co-gestion de ce bien familial et prennent alors les affaires en main.

« C'est quelque chose de bien différent de nos occupations habituelles dit Sophie, même si notre père nous y avait un peu initié, il a fallu que l'on se forme. Nous avons donc suivi plusieurs cycles de formation du Fogefor dès 2005 ». Dans ce cadre, ils ont appris la forêt par cycles de sessions d'un jour tous les mois et cela pendant un an.

La rencontre avec des professionnels est un élément clé dans le choix des interventions dans

leur forêt : « Les générations d'avant se sont aussi faites conseiller, c'était la mise en place. Maintenant, la forêt devient exploitable, et on a besoin d'être informé et compétent pour réaliser une bonne gestion, mais nos professions ne nous permettent pas de dégager le temps nécessaire, d'autant plus que nous n'habitons pas sur place », complète Sophie qui vit près de Grenoble. C'est avec le temps, l'observation du site et de son évolution, et surtout l'accompagnement d'un expert forestier qu'une orientation vers une gestion en futaie irrégulière est devenu un choix plus évident pour eux. « Nous l'accompagnons pour l'exploitation des 7 parcelles de la forêt. Chaque année nous marquons ainsi les bois à couper, et après, c'est lui, avec ses connaissances de l'état actuel du marché, qui prend les contacts avec les différentes scieries ou les différents acheteurs », reconnaît Sophie de La Condamine. « C'est du compagnonnage ! » plaisante Jeanne. Ainsi l'été dernier, ils ont extrait 1/5^e des arbres sur pied sur 1/7^e de la surface mais « pas de quoi générer des bénéfices », admettent les co-gérants. Les dépenses liées à la succession et aux frais annexes ne leur ont pas permis de dégager de plus-value. Selon Jeanne, « il faudra encore attendre deux ou trois ans pour qu'elle puisse nous rapporter un petit peu ! ». En attendant, avec les années, Parpaillon demeure un lieu de convivialité où les membres de la famille aiment se retrouver. « On a toujours eu l'habitude de monter là haut pour se promener. Aujourd'hui, la balade se transforme en journée de martelage et se poursuit par un bon repas au moment de l'assemblée générale du groupement forestier familial ». C'est un facteur de cohésion qui maintient les liens d'une famille dont les membres sont géographiquement très éloignés. Et Sophie de conclure : « On a reçu cette forêt. Elle ne nous appartient pas vraiment. C'est un cadeau que l'on est content de gérer au mieux pour ensuite le transmettre ».

Jean-Louis Rioual

► Contact : parpaillon@laposte.net



Journal réalisé par le
Centre Régional
de la Propriété
Forestière
de Rhône-Alpes



avec le concours
du Ministère
de l'Alimentation
de l'Agriculture
et de la Pêche

Rhône-Alpes
de la Région
Rhône-Alpes



la participation
de la Coforet



PROMOUVOIR
LA GESTION DURABLE
DE LA FORÊT

Imprimé sur du
papier certifié PEFC